

VOCABULAIRE

Année 2012-2013

Sommaire

U1: Le dictionnaire

U2: l'article de dictionnaire

U3: les différents sens d'un mot

U4: les mots génériques

U5: les niveaux de langage

U6: la construction des mots

U7: les préfixes

U8: les suffixes

U9: les synonymes

U10: les antonymes

- Pour chercher un mot dans le dictionnaire, on utilise l'**ordre alphabétique**.
- Un **mot repère** placé en haut de chaque page permet de le trouver plus facilement.
- La **forme des mots** du dictionnaire n'est pas toujours celle des textes:
 - > les verbes sont à l'infinitif,
 - > les noms au singulier,
 - > les adjectifs qualificatifs au masculin singulier.
- Pour chercher un mot dans le dictionnaire, il faut **réfléchir à la manière dont les sons peuvent s'écrire**.
Ex: hygiène: on entend le son [i] qui peut s'écrire i ou y, la lettre h est muette.
- Pour chaque mot, le dictionnaire indique par une **abréviation** s'il s'agit d'un nom (n.), d'un adjectif (adj.), d'un verbe (v.).

Un **article de dictionnaire** donne des informations sur le mot recherché. Il est organisé d'une manière particulière.

Le **mot** est toujours écrit en **gras**, parfois d'une autre couleur, pour mieux le repérer. On connaît ainsi l'**orthographe** du mot.

Des **abréviations** apportent des informations grammaticales sur la **nature** du mot (nom, adjectif, verbe...) et sur le **genre** (masculin ou féminin).

Une ou des **définitions** permettent de comprendre le ou les sens du mot. Chaque **sens** est numéroté.

CONTE [k t] n.m. v.1130 ; de *conter*
 1. vx Récit de faits réels. Histoire. 2. (v. 1200) Court récit de faits, d'aventures imaginaires, destinés à distraire. → **fiction**. Contes populaires. Contes et légendes germaniques. Les contes de Perrault, de Grimm, d'Andersen. - LOC. conte de fées : récit merveilleux où intervient les fées. 3. (1538) vx ou littér. Histoire invraisemblable et mensongère. → **chanson**, **fable**, **sornette**. « ce sont là des contes à dormir debout » (Mol.). HOM. Compte, comte.

Un **exemple** accompagne chaque définition pour montrer comment on emploie le mot.

Parfois, des renseignements supplémentaires indiquent le ou les synonymes, le ou les contraires, les mots de la même famille ou le niveau de langage.

- Un mot peut avoir **plusieurs sens**.
Ex: une **règle** est un instrument pour tirer des traits et une formule pour indiquer ce qu'il faut faire.
- Le dictionnaire aide à connaître les différents sens d'un mot. C'est la phrase dans laquelle le mot est utilisé qui permet d'en comprendre le sens exact.
Ex: Explique-moi la règle du jeu.
Mesurez avec votre règle.
- Le **sens propre** est le **sens habituel** du mot. Il correspond au premier sens du mot.
Ex: Ma petite sœur a fait ses premiers **pas** (*action de marcher*).
- Le **sens particulier** d'un mot est un autre sens du mot.
Ex: J'aperçois des **pas** sur la neige (*traces de pieds*).
- Le **sens figuré** est le **sens imagé** du mot.
Ex: Après notre dispute, Léo a fait le premier **pas** (*réagir le premier*).
- Le **contexte** (ce qu'il y a autour du mot) permet de choisir le sens dans lequel le mot est employé.

- Un **mot générique** permet de nommer une catégorie de **choses ayant des points communs**.
Ex: L'abeille, la fourmi et la mouche sont des insectes.
- Dans une définition de dictionnaire, on utilise le mot générique pour **définir** une chose appartenant à une catégorie.
Ex: bourdon → insecte qui ressemble à une grosse abeille.
- Le mot générique peut être un nom, un verbe, ou un adjectif qualificatif.

- Selon la **situation** (personne à qui l'on s'adresse, lieu dans lequel on se trouve, oral ou écrit), on utilise des **niveaux de langage différents** pour s'exprimer.
- On distingue **trois niveaux de langage**:
 - le **langage soutenu** est surtout utilisé à l'**écrit** et dans les textes littéraires.
Ex: Hâte-toi!
 - Le **langage courant** est utilisé à l'**oral comme** à l'**écrit**.
Ex: Dépêche-toi!
 - Le **langage familier** est utilisé à l'**oral, entre amis**.
Ex: Grouille-toi!
- La **différence** entre les niveaux de langage apparaît dans le **vocabulaire**, la **prononciation** et la **construction des phrases**.
Ex: Vient-il ce soir? Est-ce qu'il vient ce soir? Il vient c'soir?
Langage soutenu Langage courant Langage familier
- Dans le dictionnaire, l'abréviation *fam.* signale le niveau de langage familier.

- La plupart des mots de la langue française sont construits à partir de différents éléments.
 - Le **radical** est l'élément de base, il contient le sens principal du mot.
Ex: bondir.
 - Le **préfixe** se place au début du mot, **avant** le radical.
Ex: un rebond.
 - Le **suffixe** se place à la fin du mot, **après** le radical.
Ex: bondir.
 - Un même mot peut contenir un préfixe et un suffixe.
Ex: rebondir.
 - Les mots qui ont le **même radical** et un **sens commun** constituent une **famille de mots**.
Ex: un bond - un rebond - rebondir - un rebondissement.
- ! Certains mots qui se ressemblent n'appartiennent pas à la même famille de mots.
- Ex: « bondé » signifie « être plein ».

- Le **préfixe**, qui est toujours placé au début du mot, **avant le radical**, donne un **sens nouveau** au mot.
- Le préfixe n'est pas choisi au hasard. Il a une signification précise. Il peut indiquer:
 - > **le contraire**: dé- (ou dés-), a- (ou an-), in- (ou im-, il-, ir-), mé- (ou més-):
Ex: possible → impossible,
 - > **la répétition**: re-:
Ex: bondir → rebondir
 - > **le temps**: pré-, post-:
Ex: l'histoire → la préhistoire
 - > **la quantité**: bi-, tri-, mono-, poly-, multi-:
Ex: la culture → la polyculture
 - > **la mesure**: kilo-, centi-, déci-, milli-, hecto-, déca-:
Ex: un mètre → le kilomètre
- L'orthographe des préfixes peut être modifiée devant certaines lettres. Par exemple, **dé-** peut devenir **des-**: déloyal, desserrer.

- Le **suffixe**, qui est toujours placé après le radical, change le plus souvent la nature grammaticale du mot. Il donne une indication sur **le sens** du nouveau mot.
- Les suffixes **-ement, -tion (ou -ation), -age** permettent de construire des noms désignant **une action ou le résultat d'une action**:
Ex: changement → action de changer.
- les suffixes **-eur, -ateur, -ier, -er, -iste** permettent de construire des noms signifiant « **personne qui fait quelque chose** »:
Ex: musicien → personne qui fait de la musique.
- Les suffixes **-able, -ible, -uble** permettent de construire des adjectifs signifiant « **qui peut être...** »:
Ex: mangeable → qui peut être mangé,
soluble → qui peut être dissout

- Les **synonymes** sont des mots qui ont le même sens ou un sens proche. Ils permettent d'**éviter les répétitions** ou d'**être plus précis**.
Ex: Les parents élèvent leurs enfants → Les parents éduquent leurs enfants.
- Les mots synonymes doivent être **de même nature** (un nom est synonyme d'un nom, un adjectif est synonyme d'un adjectif...)
- Pour remplacer un mot par un synonyme:
 - > il faut être attentif au **contexte**: un petit moment → un moment bref/
un petit chemin → un chemin étroit
 - > il faut aussi tenir compte du **registre de langage**: déguster/manger/bouffer.
- L'abréviation du dictionnaire **syn.** ou le signe → signalent le ou les synonymes du mot.

- Les **contraires** sont des mots qui **s'opposent** par **leur sens**.
- Ils ont toujours la **même nature grammaticale**.
Ex: la montée / la descente (noms)
lourd / léger (adjectifs)
Entrer / sortir (verbes)
- Ils peuvent appartenir à la **même famille de mots** et s'opposent alors par un **préfixe** comme a-, in-, dé-, mal- ou parfois non-.
Ex: symétrique / asymétrique poli / impoli
heureux / malheureux faire / défaire
La violence / la non-violence.
- Les antonymes peuvent aussi être de **familles différentes**:
Ex: grand / petit
- Tous les mots n'ont pas un contraire. Mais certains en ont **plusieurs**, selon le contexte.
Ex: un tissu doux / un tissu rugueux, un enfant doux / un enfant brutal.
- L'abréviation du dictionnaire contr. signale le contraire du mot.